

Les analphabètes et le secteur informel en Côte d’Ivoire : le français outil ou obstacle de travail?

Koffi Kouakou Mathieu

Enseignant-chercheur

Spécialités : Sociolinguistique/Alphabétisation

Université de Bouaké

Département des Sciences du langage et de la Communication

02420775 / 07545523 / 55891849

allokokouadio@yahoo.fr

Résumé

L’ère du développement durable sonne avec un intérêt appuyé pour les analphabètes considérés comme des partenaires crédibles capables de s’approprier efficacement les questions du développement. En Côte d’Ivoire, la population analphabète représente une proportion très significative dans la société avec un taux oscillant entre 57% et plus. Elle est dynamique et est confrontée à l’usage du français dans sa tentative de la quête du bien-être. Notre préoccupation vise à comprendre comment une telle communauté parvient à utiliser le français dans ses activités.

Mots clés : analphabète, secteur informel, alphabétisation, développement durable, coexistence linguistique.

Abstract

The era of the sustainable development is of a special interest for illiterate people. They are indeed considered partners capable to efficiently endorse and take part in the issues of development. In Cote d’Ivoire, the illiterate population is large, with a rate of 57 % and more. It is a dynamic population that faces the difficulty of using the French language in its quest for better standards of living.

My aim here is to understand how such a community manages to use French in their activities.

Keywords: illiterate, informal sector, literacy, sustainable development, linguistic coexistence.

Introduction

La crise armée, violente et meurtrière à laquelle Côte d'Ivoire vient d'être confrontée a duré presque une décennie et a ébranlé les ressorts de la cohésion sociale. L'après crise doit être perçue comme l'occasion pour tous les Ivoiriens de s'approprier toutes les activités socioprofessionnelles en vue de s'attaquer aux questions de développement durable. Ce vocable développement durable, qui semble s'opposer au développement, intègre les analphabètes dans ses axes d'actions. En Côte d'Ivoire, cette population dynamique par son travail est pluriethnique c'est-à-dire qu'elle relève d'une juxtaposition d'au moins une soixantaine d'ethnies. Chacune d'elles étant considérée comme une langue maternelle particulière dans ce pays, on pourrait tenter de croire qu'à côté du français, langue officielle, existent plusieurs autres langues. La coexistence linguistique subséquemment affirmée influe de façon indubitable sur l'usage de la langue internationale en tant que médium incontournable dans toute la sphère du pays. La description d'un tel contexte linguistique nous plonge d'emblée au cœur des difficultés qui sont susceptibles d'entraver la pratique communicative au sein des populations. C'est fort conscients de cela que nous visons à satisfaire trois objectifs essentiels. Il s'agit dans un premier temps de présenter quelques activités informelles exercées par les analphabètes vivant en Côte d'Ivoire. Dans le second volet, nous jugeons opportun de montrer comment ces personnes réparties entre hommes, femmes et jeunes parviennent à utiliser le français dans l'accomplissement de ces différentes activités. Enfin, le dernier objectif s'attèle à mettre l'accent sur l'éducation de ces acteurs du secteur informel aux fins de les doter des compétences tendant à renforcer leur pratique française et leur rendement socioprofessionnel. Cependant, l'atteinte de ces objectifs nous impose des réponses appropriées découlant de certaines contraintes interrogatives qui renseignent sur le bien fondé de la rédaction de cet article. L'utilisation du français contribue-t-elle au renforcement de l'efficacité des activités informelles des analphabètes. Si oui, comment ces derniers l'emploient dans les échanges communicatifs? Quelle attitude faut-il adopter pour faciliter leur usage de cette langue? La réponse à cette problématique résidera dans trois parties. La première présente l'état d'implantation des activités informelles qui met en exergue la percée de la pauvreté en Côte d'Ivoire. La seconde tranche vise à relever la pratique du français par les analphabètes. La dernière fraction s'intéresse à l'alphabétisation de cette communauté de personnes dans un souci de les doter des savoirs intimement rattachés à la lecture, à l'écriture et au calcul.

I- Cadre méthodologique et quelques activités informelles en Côte d'Ivoire

Cette partie nous permet d'exposer notre approche de collecte de données et d'aborder quelques activités informelles. Elle est essentielle parce qu'elle plante le décor du travail et lui donne un certain intérêt et une bonne lisibilité.

1-1- Cadre méthodologique

La validité scientifique d'un travail, toujours au centre de nombreuses discussions, est qualitativement appréciée dès lors qu'une enquête est menée. Aka Adou (1984) énonçant ces propos « *Le propre de la méthodologie est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus lui-même* » est certainement

attaché à cette rigueur qui doit caractériser toute entreprise scientifique. Dans le cadre de ce travail, notre approche méthodologique repose sur le processus d'enquête.

1-1-1- L'enquête

L'enquête que nous avons menée s'est déroulée à Bouaké en tant qu'agglomération considérée autrefois comme la deuxième importante ville de la Côte d'Ivoire. C'est une cité implantée dans le centre de ce pays qui s'est prévalu des attributs de localité carrefour en raison de ses intenses transactions commerciales. Ahougnansou et Dar-es-Salam sont les deux principaux quartiers de cette grande métropole qui ont été retenus pour les besoins de l'enquête. En la matière, il s'agit de deux principaux quartiers de forte densité humaine qui, par la dynamique des relations interhumaines, regorgent de multiples activités informelles pour répondre efficacement aux contraintes de subsistance qu'imposent les conditions modernes aux résidents. Leur précarité constitue un critère qui convainc de considérer les habitants comme des personnes fortement démunies, et donc, condamnées aux pratiques des activités informelles pour réagir face aux difficultés qui les assaillent.

1-1-1- La collecte des données

Ici, il importe de rappeler que nous n'avons pas trouvé nécessaire de soumettre directement un questionnaire aux populations cibles repartis entre les bouchers, les vendeurs de légumes, les tenanciers de petites boutiques, les vendeurs de bandji, etc. Par contre, nous nous sommes rendu dans certains endroits des quartiers ci-dessus cités et avons commencé à noter discrètement le parler français des propriétaires d'activités lors de leur conversation avec les clients. Une telle approche nous a permis de recueillir des données pour notre travail.

1-2- Quelques activités informelles en Côte d'Ivoire

Le secteur informel est employé par opposition au secteur moderne ou structuré. Certains analystes le présentent comme un « secteur d'économie populaire » alors que d'autres le qualifient de terme générique qui regroupe toutes les stratégies de survie et les modes de subsistances des couches sociales les plus pauvres et marginales. L'informel signifie, au sens large, tous les petits métiers et commerces, les activités artisanales, les transports non mécanisés et les prestations de services sur les marchés dont la pratique n'a besoin ni forcément d'une qualification diplômante ou compétente ni d'un déboursement d'une importance somme d'argent. Le secteur informel occupe près de 60 % des emplois urbains en moyenne en Côte d'Ivoire. Il peut excéder 80 % des emplois dans certaines villes du pays. En 1998, selon l'enquête permanente auprès des ménages (2001), 68 % des personnes employées dans le secteur informel sont sans instruction et 70 % seraient entre l'analphabétisme et le niveau primaire. Plusieurs personnes exercent les petits métiers dans le but de subvenir à leurs besoins élémentaires : gagner de l'argent pour se nourrir, se soigner et se vêtir.

Ce sont par exemple, la vente de la banane frite, la vente du bandji et la vente de l'igname qui sont quelques unes des activités ayant besoin d'être organisées par le biais de l'éducation des personnes qui les exercent.

1-2-1- Le commerce des médicaments « par terre »

Du point de vue sanitaire, les médicaments pharmaceutiques représentent des denrées indispensables dans le renforcement de la santé de l'homme. C'est pourquoi, il existe des officines légales comme les pharmacies pour les acquérir. Mais cette exigence n'est pas appliquée par tous les pays parmi lesquels on peut citer la Côte d'Ivoire. Dans ce pays, les pharmacies se transposent dans les rues quand les médicaments se trouvent souvent exposés à même le sol, constat qui a été à l'origine de la dénomination « pharmacie par terre ». A l'évidence, on peut affirmer que ce commerce non formel des médicaments est très bénéfique en termes d'acquis financiers. C'est ce qui explique l'engouement qu'une partie significative de la population lui voue tendant à la magnifier et à reconnaître en elle une activité pourvoyeuse de revenus. Fondamentalement, il s'agit d'un commerce souvent ambulancier c'est-à-dire que les médicaments sont transportés par des jeunes filles ou des femmes dans des récipients ou exposés en bordure des rues et des marchés au mépris des conditions d'hygiène requises. Le commerce des médicaments hors des pharmacies est exercé par deux grandes catégories féminines du pays. La première catégorie est originaire du nord ivoirien et la seconde provient des pays limitrophes tels que le Mali, la Guinée, le Burkina Faso et le Niger. Les différentes populations soulignées sont dans l'ensemble analphabètes. A priori, ce handicap devrait systématiquement les éloigner cette activité parce qu'elles méconnaissent d'une manière criarde le mode d'emploi et de conservation des médicaments. Avec les pharmacies informelles, les coûts pratiqués revêtent un caractère concurrentiel puisqu'en général, ils sont en deçà de ceux pratiqués dans les officines légales, ce qui explique leur grande convoitise par les populations démunies vivant en Côte d'Ivoire. Malgré cette facilité d'accès à ces médicaments de tous genres, les pharmacies de circonstance présentent de réels dangers pour le peuple ivoirien si on considère le manque criard de moyens de conservation comme un principe indicateur d'un déficit de confiance à observer vis-à-vis d'elles. C'est donc en vertu de cette insécurité sanitaire à laquelle aucune catégorie sociale ne peut échapper que les autorités dirigeantes ont été contraintes, à une époque plus ou moins récente, d'interdire le commerce des médicaments dits par terre. Mais le constat reste toujours amer parce que les mêmes produits continuent d'être vendus dans les rues des importantes villes du pays au grand désarroi des autorités dirigeantes en face duquel on peut lire aisément l'immense joie des populations qui tire sa source de la possibilité de continuer de se servir dans leur pharmacie « bon marché ». Au regard du danger que présente la pharmacie par terre, nous conseillons son entière réorganisation à travers l'alphabétisation de toutes les femmes qui la pratiquent. Agir ainsi, c'est leur donner quelques connaissances intellectuelles susceptibles d'améliorer la qualité de la gestion de cette activité.

1-2-2- La vente du bandji blanc ou « blanco »

L'activité commerciale du bandji, dans les zones urbaines, est détenue en majorité par les femmes ivoiriennes analphabètes. Le bandji est une boisson locale de couleur blanche obtenue à partir du jus extrait des palmiers à huile mûrs. Il est vendu le plus souvent sous des hangars parfois isolés dans des endroits du quartier et a des coûts jugés plus ou moins abordables par les couches sociales qui sont en proie à des difficultés de tous genres. Cette boisson locale est alcoolisée. C'est pourquoi, dans les lieux aménagés pour son commerce, les sujets évoqués pêle-mêle sont souvent amusants et entachés d'incohérence et de logique. Aujourd'hui, le

commerce du bandji constitue une occupation essentielle pour de nombreuses femmes ivoiriennes dans leur combat pour la recherche du bien-être social. En tenant compte du rôle économique joué par cette activité, l'on a intérêt à s'y intéresser en procédant à l'alphabétisation des braves femmes du pays. Leur éducation doit leur permettre d'améliorer la qualité de la gestion de l'activité en question.

1-2-3- Le commerce de l'igname

En Côte d'Ivoire, l'igname constitue l'une des denrées alimentaires les plus prisées par la population. Elle est moins nombreuse dans les marchés des différentes villes du pays où sa consommation semble être réservée aux personnes socialement aisées. Ceci explique particulièrement sa cherté observée dans les différents marchés d'Abidjan, de Bouaké et des autres grandes villes de la nation ivoirienne. Stockée dans des magasins, l'igname est vendue en gros ou en détail par une forte communauté étrangère composée de Maliens, de Nigériens et de Burkinabés quasiment analphabètes. A côté d'elle, il existe des Ivoiriens qui, dans un sursaut de velléité, exercent la même activité qui se dilue le plus souvent dans un exercice de passe-temps ou temporel. Dans leur composante, la gente féminine est prédominante.

Traditionnellement, la culture d'igname constitue l'une des principales activités champêtres des régions du centre, du nord et de l'est de la Côte d'Ivoire. C'est une denrée alimentaire qui est souvent délaissée dans plusieurs zones rurales du pays à des difficultés liées à sa conservation et à son transfert depuis les champs jusqu'aux villes. Les deux obstacles fondamentaux semblent poser d'énormes soucis aux vendeurs. Il serait cruciale d'alphabétiser tous les commerçants d'igname en vue d'améliorer leur activité.

Toutes les activités énumérées sont essentiellement pratiquées par les analphabètes si bien que dans leur tentative de communication, la langue officielle française est souvent atteinte tant du point de vue de sa grammaire que de son usage.

II- La question de l'acquisition du français

En Côte d'Ivoire, le français exerce une influence sur la communication de la population. Ses nombreux apprenants sont repartis entre deux grandes catégories : les apprenants dans le cadre formel constitués d'écoliers et d'étudiants et ceux du système informel nommés analphabètes.

2-1- L'apprenant dans le cadre formel et ses stratégies d'apprentissage

C'est au début des années 70 que le concept d'apprenant a vu le jour pour la première fois dans le discours de la didactique des langues étrangères. Il a été longtemps associé au paradigme d'enseigné ou d'élève exaltant bien évidemment une vision essentiellement passive de cet individu conçu comme le récepteur ou réceptacle d'informations fournies unilatéralement par une autre personne douée de savoirs tel que l'enseignant. Cependant, même si la discussion académique ne s'intéresse plus au béhaviorisme, celui-ci est indiscutablement présent dans les représentations et les croyances populaires : l'apprenant a l'obligation de répéter et d'acquérir des habitudes. En outre, il a nécessairement besoin d'un enseignant qui le fera travailler et lui donnera des récompenses. D'après les didacticiens et les chercheurs travaillant dans la perspective de la psychologie néo-vygotskienne et de

l'apprentissage par les tâches, l'apprenant est considéré comme un acteur social possédant une identité personnelle. Il construit, lui-même, le savoir et les compétences sensés lui permettre de comprendre le discours en interaction avec autrui. Dès cet instant, on peut convenir avec eux que le concept d'apprenant prend les allures de quelque chose d'extensif nécessitant l'apport d'autres éléments pour s'affirmer. Selon Cuq et Gruca (2005) l'apprenant, dans son processus d'acquisition d'une langue, adopte une attitude hautement consciente et attentive dès lors qu'il ne s'y prend pas de manière aléatoire mais il y applique les ressources liées à son sens poussé de mémorisation. C'est donc un être actif qui met constamment en éveil tous ses sens cognitifs durant sa tentative d'appropriation d'une langue étrangère. Dans ces conditions, l'apprenant est un locuteur doté de multiples stratégies l'aidant à alimenter ses connaissances et à résoudre ses difficultés de communication en langue étrangère. Ces conduites mentales qui coopèrent en interaction se déclinent en l'inférence, la mémorisation, la répétition mentale, l'association, l'analogie, le transfert, la simplification, la généralisation, l'induction et la déduction. Les didacticiens consacrent un intérêt très appuyé à la notion d'apprenant parce qu'elle s'apparente à une méthode de résolution de problèmes. Elle procède par la mise en œuvre des différentes opérations que sont la reconnaissance et la reproduction intervenant dans une épreuve qui s'inscrit dans la dynamique de la recherche de vérité à l'issue de laquelle la raison constitue le seul recours. Deux principales stratégies conditionnent une telle démarche. D'une part, il y a les stratégies algorithmiques qui sont des procédures figées aboutissant de façon systématique à un résultat déterminé et probant. D'autre part, il faut dénoncer les stratégies heuristiques qui consistent en la recherche de solutions relativement faciles à obtenir qui peuvent être, hélas, entachées d'erreur. Ces dernières interviennent dans la résolution d'un problème jugé complexe pour lequel l'on recourt immédiatement aux stratégies algorithmiques comme c'est le cas d'un problème d'appropriation de langue. En somme, si chez l'apprenant la pratique de l'acquisition doit découler de la raison et de la conscience, enseigner pourrait être assimilé à des pratiques susceptibles de générer chez lui des stratégies de plus en plus autonomisantes. C'est pourquoi, selon Porcher (2004) « *Le véritable enjeu des stratégies de l'apprenant consiste en la construction de l'autonomie grâce à laquelle il s'investit dans le processus d'apprentissage, d'abord en s'appropriant l'objectif visé, les compétences et les savoir-faire recherchés au cours de chaque leçon, ensuite dans les chemins méthodologiques qu'il entreprend de suivre pour les atteindre et pour lesquels il n'est nullement contraint de respecter les consignes du professeur... Une fois que cette panoplie est mise en jeu et qu'elle a abouti au résultat recherché par l'apprenant lui-même (...) il doit apprécier sa propre performance, avant le jugement de l'enseignant et aussi après, pour être en mesure de se situer à coup sûr dans son propre progrès* ». Qu'en est-il chez l'apprenant dans le cadre d'un système d'enseignement relevant de l'informel ?

2-2- L'apprenant dans le système informel et ses stratégies d'apprentissage

D'un point de vue social, il importe de reconnaître que le savoir lire, écrire et calculer constitue un moyen pour mémoriser des événements et enregistrer des faits (Archer, 1997). Il donne également l'occasion de représenter la réalité et de communiquer à travers l'espace et le temps. Malheureusement, dans plusieurs sociétés, il existe un nombre important de personnes qui ne possèdent pas ces valeurs intellectuelles prises dans leur ensemble comme

des fondamentaux de la modernité. Elles sont déterminées par l'espace et principalement par le temps qui, chez l'adulte, se manifeste sous des formes diversement dénommées « durée » et « moment ». L'homme adulte, dans l'évolution de sa vie, établit consciemment ou inconsciemment un lien direct entre ces notions dans la mesure où son combat pour la survie est toujours compris entre les années laissées derrière lui et celles qui sont comptées devant lui. Dans ses relations avec les autres, on dira que parmi ces deux catégories d'années, certaines témoignent de sa grande expérience du monde dans lequel il vit quand les autres interpellent incessamment sa conscience sur le temps qui lui reste à vivre. Ainsi, il est constamment hanté par l'idée que le temps lui est compté et que ses objectifs doivent être plus réalistes que dans son enfance. L'apprentissage des connaissances nouvelles de l'adulte découle essentiellement de cette pression personnelle et est sous-tendu par trois conditions. A l'entame, on peut évoquer l'investissement personnel en tant que résultante des sommes d'expériences de la vie de l'apprenant. Ensuite, il y a son lien social qui s'assimile aux facteurs spécifiques de développement déclenchant des besoins d'apprendre. Le dernier facteur qui aiguise les instincts acquisitifs réside dans les enjeux existentiels considérés comme support dans l'élaboration d'apprentissage personnel. Ces trois conditions s'entremêlent dans le processus d'acquisition des connaissances de l'écriture et de la lecture et permettent à l'adulte d'accentuer ses efforts sur le moment présent et sur le transfert des formes d'apprentissage en rapport avec sa vie personnelle. Il s'oblige absolument à se servir et à utiliser ses connaissances nouvellement acquises dans l'assouvissement d'un besoin auquel il tient nécessairement à satisfaire. Fondamentalement parlant, il sied de reconnaître que l'apprentissage chez l'adulte c'est-à-dire la transformation d'une structure de connaissances préalable en une structure nouvelle s'opère par assimilation d'une information nouvelle en une structure d'accueil pertinente. Cela présuppose que cette structure soit effectivement disponible dans la mémoire de l'adulte apprenant et qu'elle soit activée pour donner la chance à l'information présentée d'être assimilable. Ce processus débouche inévitablement sur le conflit cognitif qui, en tant qu'un déséquilibre, se manifeste dès l'intrusion d'un nouvel objet de l'environnement non reconnu par l'autre mentalement constitué. Un tel déséquilibre indiquant le passage d'un état initial à un état d'équilibre est résolu par le biais de l'intégration du nouveau schème à la structure d'accueil dont dispose l'individu. On peut, dans ce cas, parler de l'assimilation. Cependant, si le déséquilibre est plus important, il est immédiatement résolu par une réorganisation structurale des schèmes qui aboutit au phénomène de l'accommodation. Au demeurant, il convient de retenir que l'apprentissage des nouvelles connaissances axées sur l'écrit et la lecture chez l'adulte se réalise, le plus souvent, à l'aide du phénomène d'assimilation-accommodation. Il s'agit d'un processus complexe qui résulte d'une série de va-et-vient successifs entre plusieurs sources d'informations d'une part et entre passé, présent et avenir d'autre part. Les populations analphabètes de la Côte d'Ivoire exerçant dans le secteur informel acquièrent le français par le biais du phénomène d'assimilation-accommodation. C'est un français qui, appris sur le tas, n'obéit à aucune loi normée et relève d'une volonté d'effort de l'émetteur de s'approcher de la variété de son interlocuteur ou du récepteur. Cela implique pour « *l'émetteur d'éviter l'utilisation des éléments spécifiques de sa variété et pour le récepteur d'identifier les éléments qu'il n'utilise pas dans ses productions linguistiques* » (Musinde, 2009). Chacun

connaissant plusieurs variétés différentes de celle qu'il emploie en tant qu'émetteur, essaie, pour émettre un énoncé ou l'interpréter, de faire un pas vers ce qu'il sait être de l'autre. Les productions linguistiques recueillies auprès des commerçants d'aubergines, des bouchers, des vendeurs d'ignames, de poissons et de poulets nous démontrent les tentatives d'efforts de communication en langue française au sein des activités informelles. Les exemples ci-dessous traduisent amplement la volonté des acteurs de faire la promotion de leurs différents produits à l'effet d'attirer le maximum de clients. Les idées véhiculées sont accessibles à tout locuteur du français mais les règles syntaxiques et grammaticales désobéissent de manière remarquable et significative à celles qui sont enseignées à l'école.

2-2-1- Dédoublement d'adjectifs

Tantie regarde viande bon bon c'est ici « *Madame, c'est ici qu'il y a de la très bonne viande* ». Dans cette phrase, l'utilisation du terme « **Tantie** » dérivé immédiat de « Tante » en français de France renvoie à une personne âgée de sexe féminin, responsable, respectable et très proche. Il renforce et fortifie ainsi le lien de familiarité. Son employeur, soucieux de la rude concurrence dans le marché, s'est résolu à agir sur cette sensibilité familiale par le biais de ce vocable pour contraindre, de façon subtile, le client à acheter sa marchandise. Pour parachever ce chantage discret et affectif, il dédouble l'adjectif « **bon** » en vue d'insister sur la meilleure qualité de son produit qu'est la viande.

2-2-2- « Ici » postposé et mis en attribut

Dans la phrase ci-dessus, notamment **Tantie regarde viande bon bon c'est ici**, l'adverbe « **ici** » est postposé et mis en attribut. Si on essaie de mettre particulièrement l'accent sur cette position et la considérer comme telle, on pourrait être amené à reconsidérer le sens de la phrase. Dans ce cas, on aura « *Madame, c'est moi qui ai de la très bonne viande* ». « **C'est ici** » qui, apparemment, semble se référer à l'endroit où est exposée la marchandise marque une rupture avec cette idée pour s'attacher essentiellement à l'individu vendeur.

2-2-3- ça-là substitut du déterminant

Soit la phrase : **Aubergine ça-là c'est combien ?** « *Ces aubergines qui sont là sont combien ?* » ou « *Ces aubergines sont à combien ?* ». Dans cet énoncé, le pronom démonstratif « **ça** » en tant que substitut du déterminant est placé après le nom pour lequel il est appelé à jouer ce rôle. Probablement, l'énonciateur surpris de la présence d'une diversité de produits vivriers se devait d'opérer un choix radical pour satisfaire ses besoins en termes d'acquisition de légumes. Il manifeste la matérialisation de cette préoccupation en postposant le pronom démonstratif « **ça** » juste devant le nom formant avec l'adverbe « **là** » un monème entier visant à indiquer d'une manière immédiate le produit à acquérir.

2-2-4- Utilisation inappropriée du pronom personnel complément

Les commerçants, obnubilés par l'activité commerciale, cèdent souvent à la pression de la communication pour chercher d'éventuels clients. Pour faire admettre la qualité d'un produit à un client, ils établissent nécessairement un cadre d'échanges propice à la discussion. Dans ce

contexte, le commerçant non scolarisé s'emploie, malgré lui, à s'adresser à son interlocuteur dans un langage français non normé mais plus ou moins accessible du point de vue sémantique. La phrase : **Attraper lui, faut pas qu'il va aller aussi** « *Il faut l'attraper de peur qu'il s'en aille lui aussi* » s'inscrit dans cet élan de pensée. Dans cette phrase, aucune loi grammaticale n'est respectée même si le locuteur du français avertit est en mesure de comprendre le message véhiculé. Le pronom personnel complément indirect « lui » ne doit pas systématiquement accompagner et venir juste après le verbe « attraper ». En outre, le morphème « il », dans sa fonction de prénom sujet, se doit de se rattacher intimement au morphème « faut » pour exprimer la contrainte ou l'obligation tout comme « ne » est appelé à se lier indissociablement au « pas » à l'effet de traduire la négation. Plusieurs autres exemples expliquent le mauvais emploi des pronoms personnels compléments. On a : **Je la donne gari pour manger** « *Je lui donne du gari pour manger* » et **Faut lui laisser, quand je vais lui gifler il va voir** « *Il faut le laisser quand je vais le gifler il verra* ». Dans la première production, à la place du pronom complément direct « la », le locuteur devra plutôt utiliser l'indirect « lui » pour se conformer à la règle normative grammaticale. En ce qui concerne le second énoncé, le double usage de « lui » le rend incorrect vis-à-vis du français standard.

A l'analyse, il faut retenir que toutes ces productions linguistiques sont sous-tendues par la seule volonté des différents émetteurs de discuter avec le client dans l'espoir de le convaincre à acheter leurs marchandises.

2-2-5- Manque de conjugaison

La conjugaison se dresse aussi sur le parcours d'utilisation du français par les personnes adultes analphabètes comme en témoigne la phrase suivante : **Ses camarades prend ses cahiers** « *Ses camarades prennent ses cahiers* ». Dans cet énoncé français, le locuteur méconnaissant certainement les règles de la conjugaison, ne s'y est pas attardé pour véhiculer son idée. Pour lui, nous semble-t-il, l'essentiel c'est de s'adresser à son interlocuteur dans la langue française au même titre que ceux qui l'ont acquise à l'école. Dans ces conditions, peu importe s'il piétine gravement ses lois ou non.

2-2-6- Absence de déterminants

Les personnes analphabètes qui exercent dans le secteur informel sont conscientes de l'importance de la communication dans l'accomplissement d'une tâche particulière. Leur utilisation approximative du français découle directement de ce fâcheux état de fait qui, à notre sens, paraît s'imposer de force à elles. Dans la phrase : **C'est 1000 f (mille francs) tas poissons** « *Ce tas de poissons est à 1000 f (mille francs)* », on peut noter l'absence du déterminant. Ce type de production linguistique française est très récurrent chez la catégorie d'Ivoiriens qui n'a jamais été à l'école et dont la conscience du français réside dans sa simplicité et sa facilité d'utilisation. En général, l'idée de la présence du déterminant dans l'utilisation du français au niveau de cette tranche d'Ivoiriens se vérifie, pour un vrai locuteur de cette langue, par la postposition du morphème « la » naturellement déterminant, au nom qui le précède immédiatement. Dans un tel cas, cet article n'épouse ni le genre ni le nombre du terme qu'il marque et détermine. C'est au destinataire qu'il revient d'opérer ces distinctions fondamentales qui contribuent à éclairer la question sémantique que cache l'énoncé. On pourrait exemplifier cela on s'appuyant sur cette phrase : **Ma sœur faut voir**

aussi poisson la c'est pas cher « *Ma sœur regarde aussi ces poisons, ils ne sont pas coûteux* ».

C'est un truisme de dire que les analphabètes emploient très mal le français. Mais en tenant compte de l'analyse de leurs différentes productions linguistiques, nous nous permettons de nuancer non pas systématiquement mais de façon relative cette thèse à partir de deux remarques essentielles. La première contrarie, d'une manière plausible, l'assertion selon laquelle le français des personnes non scolarisées est hybride, donc entaché d'hétérogénéité. Dans ce travail, nous pouvons l'affirmer sans hésiter, cette spéculation n'a pas pu être confirmée ou vérifiée parce que parmi les productions linguistiques, il ne nous a pas été possible de constater la présence d'un terme étranger à l'internationale langue française. La plupart des éléments linguistiques utilisés relèvent tous de son lexique si bien que nous avons été amené à dire qu'il s'agit d'un français qui lui est plus ou moins proche. La seconde remarque qui nous conforte dans la position de l'opinion publique ivoirienne, celle dépeignant d'une manière exécrationnelle le parler français des analphabètes, touche directement la syntaxe des différents énoncés étudiés. A l'analyse, il s'agit des combinaisons syntaxiques qui rentrent en conflit avec celle du français normé puisqu'elles lui désobéissent de manière incontestable. Sur cette base, on peut être tenté de croire que les acteurs du secteur informel pratiquent un français qui leur est spécifique. Mais cela n'est juste qu'une impression car malgré ce semblant de spécificité, ce français reste tout de même accessible à tout locuteur du français standard. En somme, ce qu'il convient de retenir, c'est que les personnes non scolarisées, qui probablement ont acquis le français sur le tas, véhiculent leurs différentes pensées par le biais du français mais la construction de ces pensées demeure intimement liée au système syntaxique des langues locales. C'est donc à partir de la conscience linguistique maternelle que les personnes adultes, écartées très tôt de la scolarisation, s'accommodent au parler français. Leur assimilation de la langue officielle en Côte d'Ivoire s'apparente, à notre sens, à une approche d'ordre « syntaxico-accommodateur » qui s'explique doublement. La première tentative d'explication s'appuie sur le fait que les personnes non scolarisées recourent de manière incessante à la syntaxe des langues maternelles dans leur processus de communication. La dernière raison concerne directement la langue française qui, en tant que véritable médium intercommunautaire, est utilisée sous des formes variées selon le contexte et le milieu de sorte que sa constance d'utilisation finit par se constituer comme une sorte de refrain linguistique dans leur conscience. Dès lors, elles se l'approprient et s'y accommodent sans toutefois parvenir à connaître et à maîtriser réellement les règles grammaticales régissant son fonctionnement. De cette façon, la langue française a pu être utilisée par toutes les catégories sociales en Côte d'Ivoire. La population analphabète ivoirienne, surtout urbaine comme rurale, consciente que sa survie dépend de son emploi, est toujours en proie à des activités dites informelles. Le français par lequel ces activités se réalisent est utilisé par approximation imputable à l'irrespect de sa syntaxe. Cela sous-entend donc que son alphabétisation doit accorder une place importante à la question syntaxique et surtout à la construction syntaxique.

III- Alphabétisation des acteurs du secteur informel

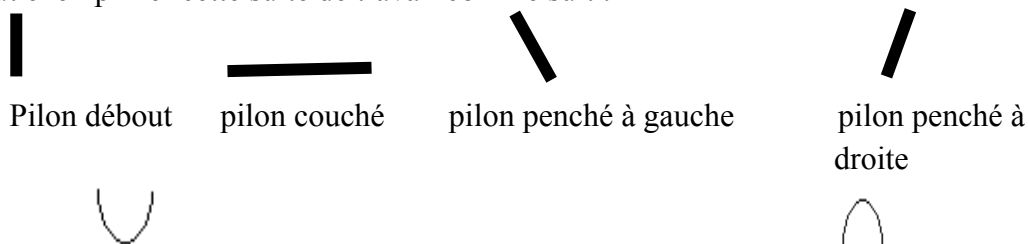
Les acteurs du secteur informel, ceux que l'opinion publique ivoirienne a nommés délibérément « débrouillards » sont dynamiques et très actifs sur les différents terrains

d'activités. Ils soutiennent avec détermination et abnégation les efforts de développement du pays par le biais de leurs multiples activités. Caractérisée essentiellement par l'analphabétisme, cette communauté ivoirienne manifeste un besoin ardent d'utiliser le français dans toutes ses formes pour renforcer la qualité des services : l'écriture, la lecture et le calcul. La tentative d'alphabétisation que nous voudrions bien leur soumettre doit obéir à cette volonté et se particulariser de telle sorte que la question syntaxique soit prioritaire dans leur apprentissage du français normé. La justification d'une telle position est tributaire de leur emploi plus ou moins réaliste de la langue internationale coloniale c'est-à-dire une pratique linguistique tendant à se rapprocher très nettement de l'usage normatif mais qui s'en écarte du point de vue des règles syntaxiques. L'alphabétisation de type fonctionnel qui, normalement, répond aux besoins d'éducation des personnes analphabètes se doit d'être très imaginative et pragmatique pour accélérer leur connaissance des règles syntaxiques du français. Les activités informelles étant nombreuses, nous pouvons, à titre d'exemple, nous intéresser à la commercialisation des légumes au marché. A l'entame de l'alphabétisation des personnes exerçant ce métier, l'agent alphabétiseur a l'obligation de dégager le matériel didactique. Pour y arriver, il doit s'offrir les services de la MARP avec laquelle il lui est donc facile d'amener les apprenants à produire de nombreux savoirs émanant de leurs différents besoins ou des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités respectives assorties de solutions. Une question du genre « Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de votre activité ? » peut être utilisée pour faciliter les productions linguistiques. Au sortir de cette orientation interrogative, l'alphabétiseur est en mesure de disposer d'un vocabulaire conséquent composé de mots tels que *piment, tomate, aubergine, pourrir, gâter, cherté, transport, manque de pluie, gombo et carotte* qui peut l'aider à entamer la phase de l'enseignement. Mais bien avant, il lui est recommandé de recenser un certain nombre d'entre ces termes en fonction de la simplicité de leur écriture. Après avoir fait tous ces tours, l'agent alphabétiseur se trouve condamné à aborder deux importantes parties desquelles dépende le succès du projet d'alphabétisation : la pré-alphabétisation et la phase pratique d'alphabétisation.

3-1- La pré-alphabétisation

La phase dite pré-alphabétisation se caractérise essentiellement par la reconnaissance des formes diverses. A franchement dire, il s'agit de présenter de nombreux objets familiers aux apprenants dont les formes sont susceptibles d'être assimilées à certaines lettres alphabétiques. Pour réussir cette étape essentielle de travail, il est recommandé de présenter ces différents objets dans plusieurs positions et de les faire reconnaître par les apprenants en les faisant reprendre soit au tableau, soit dans leurs cahiers.

On peut exemplifier cette suite de travail comme suit :



Calebasse posée



Calebasse tournée
vers la droite

Calebasse renversée



Calebasse tournée
vers la gauche

Lorsque le processus d'acquisition des positions imagées est assorti de résultats satisfaisants, l'alphabétiseur ordonne aux apprenants de réaliser des images graphiques qui peuvent se conformer aux idées sous-tendant les problèmes soulevés lors des discussions et leurs solutions envisagées. S'agissant de l'activité commerciale des légumes, les images graphiques à produire par les participants doivent, en principe, être constituées des objets qui la caractérisent. Il s'agira des images reflétant certains produits fruitiers : gombo, tomate, carotte, aubergine, etc. Par la suite, on passera à la phase proprement dite d'alphabétisation.

3-2- La phase proprement dite d'alphabétisation

La phase pratique ou véritable d'alphabétisation se répartit entre deux étapes sans lesquelles le projet d'alphabétisation a de fortes chances de se solder par un échec : la phase de l'étude des sons qu'on peut qualifier d'abécédaire et la phase syllabique.

3-2-1- La phase de l'étude des sons

La phase consacrée à l'étude des sons doit s'appuyer sur les mots recensés par l'agent alphabétiseur. Chacun des sons devra s'accompagner de sa lecture et de son mécanisme d'écriture. C'est pourquoi durant cette phase, tous les objets dont les formes sont susceptibles de faciliter la reconnaissance d'une lettre quelconque sont ardemment sollicités et utilisés. Les sons sensés être étudiés sont, en principe, classés en deux catégories : les voyelles et les consonnes. L'illustration des voyelles peut s'appuyer sur celles qui suivent :

Piment (i) ¹	tomate (o)	carotte (a)	pourrir (ou)
Pi	to	ca	pou
[i]	[o]	[a]	[u]

L'écriture du son [i] s'obtient en utilisant un bâtonnet en position debout. Le son [o] peut s'écrire à l'aide d'un citron, de la roue d'un vélo ou d'une tomate. Quant au son [a], son écriture peut s'obtenir à l'aide de la moitié de la calabasse tournée vers la droite et à laquelle on lie solidement un bâtonnet debout au sommet duquel on barre vers la gauche. Le dernier son à étudier à savoir le son [u] est susceptible d'être écrit en utilisant la moitié d'une calabasse posée sur laquelle on dépose deux bâtonnets parallèles. L'étude des consonnes procède de la même façon que celle des voyelles. Il convient de retenir ici que les mêmes mots qui ont facilité l'étude des voyelles peuvent être utilisés pour la détermination des consonnes. Dans le principe, il s'agit de faciliter cette étape d'enseignement en procédant de cette manière. Mais cela n'est pas une obligation puisque les autres mots peuvent, eux aussi, être utilisés pour dégager une consonne qu'on juge crucial à enseigner. Les consonnes ci-dessous permettent d'expliquer la détermination consonantique.

Piment (p)	tomate (t)	carotte (k)	manque (m)
------------	------------	-------------	------------

¹ Les sons entre parenthèse constituent ceux qui doivent être enseignés.

Pi	to	ca	man
[p]	[t]	[k]	[m]

Le son [p] s'écrit à l'aide d'unealebasse tournée à gauche et solidement colée au sommet d'un bâtonnet debout. Pour sa part, le son [t] s'obtient en utilisant un bâtonnet debout qu'on barre avec un autre bâtonnet couché vers le haut. L'écriture du son [k] peut se réaliser avec un bâtonnet debout auquel on adjoint, par le bas, deux autres bâtonnets formant une flèche. S'agissant du son [m], disons que son écriture se réalise avec trois bâtonnets en position parallèle et sur lesquels on pose deux moitiés de calebasse renversée. Le processus d'écriture des sons doit être longuement répété par l'agent alphabétiseur dans le but d'amener les apprenants à le retenir avec efficacité. Lorsque les sons [p, t, k, m] sont dégagés, il procède, lui-même, à la lecture et à l'écriture de chacun d'eux. Il s'agit là d'amener les participants à retenir leur lecture et à remarquer leur mécanisme d'écriture. Par la suite, il attaque l'étape de la combinaison syllabique.

3-2-2- La phase de l'étude syllabique

Cette phase constitue celle d'assimilation effective des sons et de la combinaison de plusieurs sons. En termes pédagogiques, on peut dire qu'elle est la phase qui déclenche la capacité de l'écriture et la reconnaissance des mots. La réalisation syllabique dans le cadre des voyelles se fait de la façon suivante :

(a)² ba, pa, da, ta. (o) bo, po, do, to. (i) bi, pi, di, ti. (u) bu, pu, du, tu. (é) bé, pé, dé, té
(e) be, pe, de, te. (è) bè, pè, dè, tè. (on) bon, pon, don, ton. (ou) bou, pou, dou, tou.

Du côté des consonnes, la combinaison syllabique est susceptible de se réaliser comme suit :
(b) ba, bi, bou, bon. (d) da, di, dou, dou. (t) ta, ti, tou, ton. (m) ma, mi, mou, mon.
(k) ka, ki, kou, kon. (p) pa, pi, pou, pon. (n) na, ni, nou, non. (f) fa, fi, fou, fon.

3-2-3- La phase du calcul

L'initiation au calcul, à notre sens, sera axée sur un certain listage des tas de produits constitués et destinés à la commercialisation. En fait, durant l'activité commerciale des denrées vivrières, les acteurs procèdent toujours par un regroupement des produits en fonction du poids de chacun d'eux. En général, les produits qui ont le même poids sont mis ensemble et sont quantifiés en coût financier. L'écriture des nombres pourrait immédiatement découler du groupe ou du tas de produits constitué si on s'amuse avec le comptage : 1 tas, 2 tas, 3 tas, 4 tas, 5 tas d'aubergines, etc. Dès cet instant, on peut se rendre compte de l'esprit du calcul qui est manifeste et entamer de façon instantanée l'écriture de certains chiffres. Ainsi, le nombre **1** peut s'obtenir avec un bâtonnet debout au sommet duquel est solidement lié un autre bâtonnet penché à gauche. L'écriture du chiffre **2** provient de l'image d'une calebasse tournée vers la gauche et liée vers le bas par un bâtonnet posé. Quant au nombre **3**, il est réalisé par la juxtaposition de deux moitiés de calebasses tournées vers la gauche. Par la suite, on peut aisément introduire le calcul en combinant plusieurs chiffres soit en les additionnant soit en les soustrayant. A titre d'exemplification, on aura : 1 tas + 2 tas d'aubergines = 3 tas d'aubergines. 4 tas - 2 tas d'aubergines = 2 tas d'aubergines. Ainsi de suite, il est possible

² Les différentes lettres alphabétiques entre parenthèses représentent celles qui sont choisies pour réaliser les combinaisons syllabiques.

d'avoir plusieurs opérations de calcul qui sont susceptibles de renforcer le rendement des acteurs.

3-2-4- Le renforcement de la syntaxe.

Par souci pédagogique, nous estimons qu'il est important de s'intéresser aux phrases dites simples pour accélérer l'apprentissage de la syntaxe française. Une telle approche est fondamentale dans la mesure où les phrases simples sont faciles à comprendre et à manipuler quand il s'agit d'aborder les questions de structures et de constituants.

En termes de définition (Koffi, 2011), la phrase, qu'elle soit simple ou complexe, est l'expression de la combinatoire des différentes catégories syntaxiques suivant leur ordre d'apparition et entretenant certaines relations. Pour Maurice Grevisse (1969), elle est un ensemble logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens précis. D'une manière vraisemblable, la phrase est composée du **sujet**, du **verbe** et du **complément** (Il faut expliquer ces notions dans des termes simples).

Donc la phrase (p) = Sujet (S) + Verbe (V) + Complément (C) ou Verbe (V) + Sujet (S) + Complément (C). A titre d'exemple, on aura :

Les femmes vendent les aubergines au marché.

S + **V** + **C**

Les exemples ci-contre peuvent permettre aux apprenants de comprendre le fonctionnement des phrases.

<u>Sujets (S)</u>	<u>verbes (V)</u>	<u>compléments (C)</u>
1- Les femmes	+ vendent	+ les aubergines « <i>Les femmes vendent les aubergines</i> »
2- Les filles	+ achètent	+ la tomate « <i>Les filles achètent la tomate</i> »
3- Aya	+ va	+ au marché « <i>Aya va au marché</i> »

3-2-4-1- L'apprentissage du déterminant ou de l'article

L'article est un mot que l'on place devant le nom pour signifier que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement déterminé. Il sert à indiquer le genre et le nombre du nom qu'il précède. D'une façon précise, l'article se distingue en deux espèces : l'article défini et l'article indéfini. Dans cette partie, nous nous intéresserons à la première catégorie d'articles en l'occurrence l'article défini à l'effet d'amener les apprenants à se familiariser rapidement à l'emploi des articles. Les exemples ci-dessus peuvent être repris pour jouer indiscutablement ce rôle en relevant surtout les noms et les déterminants.

Déterminant + nom

<u>Les</u>	+ femmes	« <i>Les femmes</i> »
<u>Les</u>	+ filles	« <i>Les filles</i> »
<u>La</u>	+ tomate	« <i>La tomate</i> »
<u>Au</u>	+ marché	« <i>Au marché</i> »

S'agissant de « Au », il faut amener les apprenants à comprendre que son utilisation intervient lorsqu'on est obligé d'utiliser « à le » à la fois. Pour réussir un tel procédé, il vaut mieux les contracter. Ainsi, on aura : **à le** qui donne « *au* », **à les** devient « *aux* », **de le** se contracte en « *du* » et **de les** se fonde en « *des* ». En outre, comme on le sait, l'article se présente sous des formes diverses. On a d'une part le masculin et le féminin. D'autre part, Il est au singulier et

au pluriel. L'agent alphabétiseur doit être en mesure d'expliquer ces phénomènes de sorte à permettre aux apprenants de les assimiler.

Pour le masculin on a :

Singulier : **le** ; pluriel : **les**.

Quant au féminin on a :

Singulier : **la** ; pluriel : **les**

3-2-4-2- L'apprentissage de la conjugaison

La conjugaison d'un verbe consiste en la récitation et en l'écriture, dans un ordre convenu, les différentes formes que prend ce verbe d'après les voix, les modes, les temps, les nombres et les personnes. Dans le cadre des personnes adultes, nous retiendrons le temps simple notamment le présent simple et le mode indicatif auxquels nous joignons plusieurs verbes du premier groupe pour accélérer et renforcer leur pratique du français. Dans la progression des cours, il peut être possible d'intégrer certains verbes du deuxième groupe, selon leur fréquence d'emploi au sein des acteurs du secteur informel, au groupe de mots à conjuguer. La conjugaison peut débuter, par exemple, avec le verbe « *aller* ».

Je **vais** au marché

Tu **vas** au marché

Il ou Elle **va** au marché

Nous **allons** au marché

Vous **allez** au marché

Ils ou Elles **vont** au marché.

Dans un esprit d'insistance sur la marque que prend chaque verbe conjugué, il est vivement conseillé de reprendre la conjugaison à l'effet de mettre en relief les pronoms personnels désignant les êtres qui marquent la personne grammaticale.

Moi, je vais au marché « *Moi, l'être qui parle **vais** au marché* ».

Toi, tu vas au marché « *Toi, l'être à qui l'on parle **vas** au marché* ».

Lui, Il ou Elle **va** au marché « *Lui ou Elle, l'être ou la chose dont on parle **va** au marché* ».

Moi, Koffi et Aya ou **Nous allons** au marché « *Moi + plusieurs autres personnes **allons** au marché* ». **Toi**, Yocoli et Akissi ou **Vous allez** au marché « *Toi + plusieurs autres personnes à qui on parle **allez** au marché* ». **Eux** ou Elles et Ils ou Elles **vont** au marché « *Eux ou Elles ou une pluralité d'êtres ou de choses dont on parle **vont** au marché* ».

3-2-4-3- L'apprentissage du pronom personnel complément

Les pronoms personnels compléments se présentent sous plusieurs formes: me, te, se, le, la, lui, elle, nous, vous, les et leur. Leur enseignement aux adultes du secteur informel s'inspire de leurs différents besoins dont la manifestation est, dans l'ensemble, observable au niveau communicationnel. A vrai dire, il s'agit des personnes qui sont toujours en quête d'un potentiel client par l'entremise des échanges communicatifs directs avec ce dernier. Dans ce combat emprunt de concurrence ardue, où le plus chanceux est le plus convainquant à cause de sa facilité à arracher le maximum de clients aux autres, une grande place est allouée à l'emploi des verbes suivis des pronoms compléments. Sur cette pratique linguistique se greffe l'emploi d'autres pronoms compléments qui précèdent immédiatement les verbes. A titre d'exemples, on peut avoir des expressions ci-dessous :

- 1- Monsieur, voici de bonnes aubergines. Il faut les acheter aussi. « **Les** remplace *de bonnes aubergines* »
- 2- Je parle à mon client. Je lui parle de mes bananes. « **Lui** remplace *à mon client*. »
- 3- Cette fille parle trop. Je vais la gifler. « **La** remplace *cette fille* »

Conclusion

Le français se présente comme un puissant instrument de communication pour les analphabètes dans le secteur informel. Il favorise les échanges divers si bien que son utilisation est inévitable pour le renforcement du lien social et l'amélioration du rendement socio-professionnel. Les acteurs de l'informel, dans leur volonté de le pratiquer et de se l'approprier, s'invitent à des constructions syntaxiques qui obéissent à l'ordre syntaxique de leurs langues maternelles plutôt qu'à celui du français normé. Un tel procédé d'acquisition relève de l'ordre syntaxico-accommodateur qui a une double contrainte : respect de la syntaxe des langues maternelles ivoiriennes et utilisation des termes français dans les différentes communications.

Bibliographie

- Aka, Adou (1984), *L'acte pédagogique n'est pas gratuit*, université nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan.
- Archer, David et Cottingham, Sara (1997), *Manuel de conception de REFLECT : alphabétisation Fréirienne régénérée à travers les techniques de renforcement des capacités et pouvoirs communautaires*, Actionnaid. Londres.
- Belloncle, G. Easton, P., Ilboudo, P. et Sène, P (1982). *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique Sahélienne*, Karthala, Paris.
- Caspar, Pierre (1975). *Pratique de la formation des adultes*, Editions d'organisation, Paris.
- Cuq, J-P. et Gruca, I. (2005) *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Collection français langue étrangère, P.U.G, Paris.
- Delors, Jacques (1996), *L'éducation : un trésor est caché dedans*, UNESCO, Paris.
- Freire, Paulo (1982), *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris.
- Hattiger, Jean Louis (1983). *Le français populaire d'Abidjan*, ILA, Abidjan.
- Harbans, S. Bholá et Sofia, Valdivielso Gomez (2009), *Jalon pour une alphabétisation au service du développement durable*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), Hambourg, Allemagne.
- Koffi, Kouakou Mathieu (2011), *Alphabétisation fonctionnelle en Côte d'Ivoire : approche méthodologique pour l'enseignement de la langue officielle, le français*, Revue électronique internationale de science de langage SUDLANGUES, n°15-Juin, Dakar- Fann (Sénégal).
- Koffi, Kouakou Mathieu (2008), *L'alphabétisation en Côte d'Ivoire : langues, méthodes et propositions d'aménagement linguistique au regard de la configuration sociolinguistique de la ville d'Abidjan*, Thèse de Doctorat unique, Université Abidjan-Cocody, Abidjan.
- Maurice, Grevisse (1969), *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Edition J. Duculot, Gembloux (Belgique).
- Munsidé, Kilanga Julien (2009), *Le français et la littérature de langue française en contexte multilingue congolais*, l'HARMATTAN, Paris.

Porcher, Louis (2004) *L'enseignement des langues étrangères*. Collection Langues vivantes, Français langue étrangère. HACHETTE Éducation, Paris.

UNESCO (2003/2004), *Le pari de l'égalité : rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, Chaire UNESCO, Université Cocody, Abidjan.

Yao, Koffi Jean Marie (2001), *Etude du secteur informel à travers les enquêtes auprès des ménages en Côte d'Ivoire*, ENSEA, Abidjan.